

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: licenciements dans l'industrie électrotechnique en Lituanie

2010/0003(BUD) - 30/11/2009 - Document annexé à la procédure

Dans un document annexé, la Commission analyse de manière détaillée les raisons qui l'ont poussée à proposer la mobilisation du Fonds d'ajustement à la mondialisation (FEM) à destination de la Lituanie.

La demande des autorités lituaniennes se rapportait aux 651 licenciements survenus au sein d'AB Snaig, un fabricant de réfrigérateurs, ainsi que chez deux de ses fournisseurs, au cours d'une période légèrement plus longue que la période de référence normale, qui est de 4 mois.

Pour établir le lien entre ces licenciements et la crise économique et financière, la Lituanie fait valoir que la crise économique et financière mondiale a eu des répercussions majeures sur le marché des réfrigérateurs et des équipements frigorifiques. Snaig a vu ses ventes dans l'Union européenne et le reste de l'Europe dégringoler depuis mi-2008, ce qui a inévitablement entraîné des licenciements. Le net recul des ventes fait écho aux tendances observées ailleurs dans l'Union européenne, où la fabrication des appareils électriques a régressé de plus de 22% au premier trimestre 2009, et de 27,5% pour le seul mois d'avril 2009.

L'analyse de la Commission l'amène donc à conclure qu'il convient d'approuver la demande **EGF/2009/010 LT/Snaig** présentée par la Lituanie, suite aux licenciements survenus dans le secteur des réfrigérateurs et des équipements frigorifiques dans ce pays. Des éléments probants ont en effet été fournis à l'appui du lien direct et démontrable entre ces licenciements et la crise économique et financière mondiale.

Un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles a été proposé, la contribution demandée au FEM se chiffrant à **258.163 EUR**.